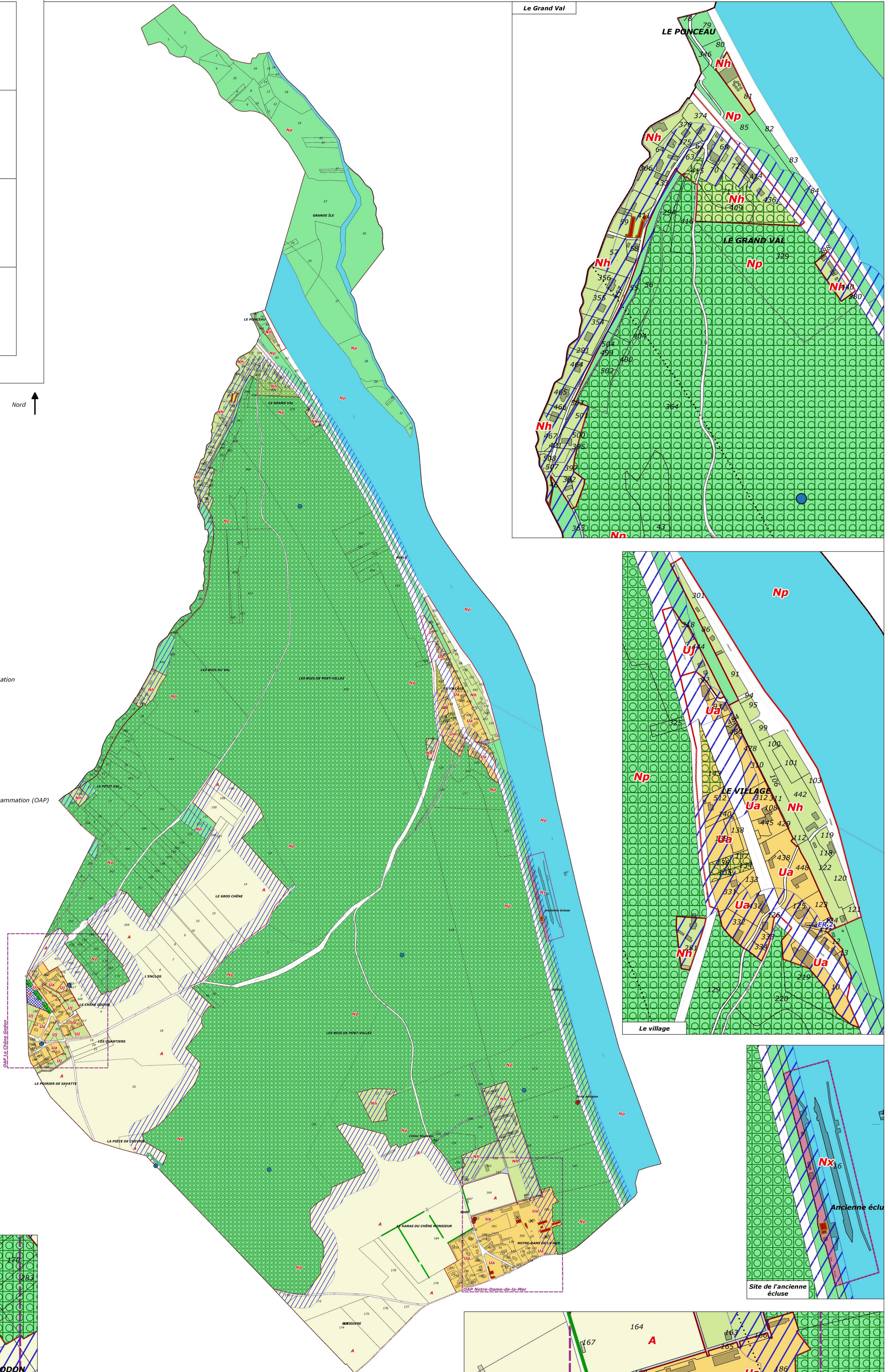


Échelle du plan d'ensemble de la commune
0 100 200 300 400 500 m
1:5 000



Légende

- Secteurs**
- Ua
 - A : zone agricole
 - Nh
 - Np
 - Nx
 - V
 - Uj
 - Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL)
- Voirie et espace public**
- Emplacement réservé
- Patrimoine bâti**
- Élément de patrimoine bâti à protéger
 - Bâtiment remarquable à préserver
 - Bâti situé en zone agricole ou naturelle pouvant changer de destination
- Trames verte et bleue**
- Élément de patrimoine naturel à préserver
 - Haie à préserver
 - Espace boisé classé
 - Bande de protection de 50 m à partir de la lisière de la forêt
 - Mare à préserver
- Informations complémentaires**
- Mise à jour du cadastre (bâtiments)
 - Bâtiment démolé
 - Secteur concerné par les orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
 - Zone de bruit



Liste des emplacements réservés (ER) instaurés au bénéfice de la commune

Numéro	Objet	Parcelles (pp = pour partie)	Superficie
1	Création d'un espace public	B 189	3 694 m ²
2	Création d'un parking	B 124	333 m ²

Échelle des plans de détails
0 25 50 75 100 m
1:2 000

